

CTL du 15 JANVIER 2015

Déclaration liminaire de la délégation F.O.-DGFIP

Madame la Présidente,

Depuis sa création, la DGFIP aura perdu 13354 emplois et les services doivent fonctionner sur des budgets en baisse constante .

Dans le même temps, les personnels subissent pour la 5ème année consécutive, le gel des traitements, ce qui ne va pas pour nombre d'entre eux sans poser de sérieuses difficultés en termes de pouvoir d'achat. En outre, la refonte des régimes indemnitaires laisse beaucoup d'amertume auprès de ceux dont les fonctions ne sont pas valorisées tels que les adjoints en poste comptable ou les évaluateurs du domaine sans parler de ceux qui devront attendre le mois de janvier pour percevoir l'ACF caissier dite prime de caisse. (la liste n'est pas exhaustive).

Dans un tel contexte, l'annonce des nouvelles suppressions d'emplois et des restrictions budgétaires qui aboutiront inévitablement à une nouvelle dégradation des conditions de travail et à un recul en matière de promotion interne n'est pas acceptable.

Ne pensez pas un seul instant que parce que FO-DGFIP n'a pas appelé à la grève ce 13 janvier les organisations syndicales soient divisées. C'est juste que nous n'avons pas sollicité les suffrages de nos collègues pour, dès la première réunion, pratiquer la politique de « la chaise vide ».

Le souci qui nous anime est de dénoncer le manque de solution ou les mauvaises solutions comme celle qui se profile concernant la réduction de plages d'ouverture au public. La notion de service public est encore bafouée.

D'où cette question cruciale : quel est le niveau en dessous duquel il ne sera plus possible de continuer à supprimer des emplois sans renoncer à des pans entiers de missions ?